Personelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **125 (1983)**

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PERSONELLES

Le Dr Jean Staehli quitte l'Office vétérinaire cantonal neuchâtelois

A la tête de l'Office vétérinaire du Canton de Neuchâtel depuis 34 ans, le Dr Jean Staehli, atteint par la limite d'âge, se retire au terme d'une carrière fructueuse et bien remplie.

Issu d'une famille d'agriculteurs, Jean Staehli, au cours de ses études, a toujours fait preuve d'une très grande curiosité intellectuelle, alliée à un attrait marqué pour les sciences.

Son avidité de savoir, son énergie légendaire à se consacrer pleinement à tout ce qui l'intéresse, vont le conduire au vétérinariat qu'il exercera en début de carrière au Val-de-Ruz.

Son efficacité et son dynamisme, son sens de l'organisation, sa clairvoyance, le feront rapidement remarquer et lui vaudront d'être appelé très jeune à la tête du Service vétérinaire cantonal.

Il va d'emblée donner sa pleine mesure et mettre ses compétences et son savoir-faire au service de l'agriculture neuchâteloise.

Il se lance avec acharnement, usant d'autorité, mais aussi de tact et de persuasion, dans la lutte contre la tuberculose bovine. Certes, il n'est pas facile de faire comprendre aux agriculteurs la nécessité d'éliminer des animaux apparemment sains, mais néanmoins porteurs de germes. Jamais le Dr Staehli n'a dévié de sa route et accepté des solutions de compromis et sa fermeté, parfois jugée outrancière, l'a finalement toujours mené avec succès au but qu'il s'était fixé.

Ses aptitudes en médecine préventive lui vaudront d'être appelé par la FAO en qualité d'expert en matière de lutte contre les épizooties dans 6 pays d'Amérique latine, puis, par les autorités fédérales, dans plusieurs pays d'Afrique, pour assurer le contrôle sanitaire du bétail de boucherie destiné à notre pays.

Conscient du rôle essentiel et primordial que revêt l'identification du bétail quand il s'agit de lutter contre une épizootie, il instaure le marquage indélébile des bovins par tatouage et crée le certificat sanitaire, véritable passeport, qui accompagne l'animal tout au long de sa vie et permet un contrôle aisé de ses déplacements tout en servant simultanément de carnet de vaccination.

Ces innovations, auxquelles s'ajoute celle de la création d'un laboratoire vétérinaire cantonal qui assume sur place et sous son contrôle toutes les analyses indispensables au dépistage des maladies, vont lui permettre d'entreprendre avec succès, efficacité et rapidité la lutte contre la brucellose et plus récemment contre l'IBR-IPV.

Dans le domaine de la lutte contre la rage, il instaure le tatouage obligatoire des chiens et crée un fichier des chiens sur ordinateur lui permettant un recensement exact de la population canine du Canton et un contrôle rigoureux des vaccinations.

C'est en bénéficiant toujours de l'appui de l'Etat et de la Société cantonale d'agriculture, dont il est membre d'honneur, que Jean Staehli a pu assumer pleinement ses responsabilités, avec toute la conscience qui le caractérise et qu'il a forgé la réputation de l'Office vétérinaire cantonal dont l'organisation a été maintes fois citée en exemple.

Spécialiste de l'élevage et de la prévention des maladies contagieuses du porc, ses travaux en la matière lui ont valu la médaille de l'Ecole vétérinaire de Lyon en 1974.

Il serait vain d'énumérer tous les comités, toutes les commissions et associations au sein desquelles il a siégé et qui ont bénéficié de ses avis pertinents et de ses conseils judicieux.

Lors de ses nombreux voyages, qu'il veut plus didactiques que récréatifs, il est sans cesse à l'affût de découvertes et de nouveautés dont il pourra un jour s'inspirer ou tirer parti.

On évalue difficilement la puissance de travail et l'énergie qui émanent de sa personne, mais on acquiert par contre la certitude que la retraite n'est pour lui qu'une étape à franchir au delà de laquelle s'échafaudent de nombreux projets et se profilent d'autres réalisations.

Puisse Jean Staehli jouir longtemps d'une retraite «active» au sein de sa famille et inspirer par son exemple les décisions de celui qui lui succède.

Dr François DuPasquier, vétérinaire cantonal

Ehrenamt für Prof. Dr. J. Eckert, Zürich

Anlässlich des XXII. Tierärztlichen Weltkongresses in Perth, Australien, vom 21. bis 26. August 1983, wurde Prof. Dr. J. Eckert, Direktor des Institutes für Parasitologie der Universität Zürich, zum Präsidenten der «World Association for the Advancement of Veterinary Parasitology» gewählt.

Diese Wahl ist eine glänzende Anerkennung der fruchtbaren Aktivität des zürcherischen Lehrstuhlinhabers und der Leistungen seines Institutes.